

RESERVE AU CLUB

Mode de règlement	
Notes	

RECONNAISSANCE ET AUTORISATION

Je soussigné (e).....(nom et prénom)

- reconnaît que l'adhésion au club de tennis de St-Marcel les Valence entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la fédération française de Tennis (FFT),

- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,

- reconnaît avoir été averti(e) de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,

- atteste être en possession d'un certificat médical de moins de 3 ans de non contre-indication à la pratique du tennis en loisirs et/ou en compétition (en application avec le dispositif législatif et réglementaire relatif au certificat médical)

L'adhésion au club de tennis St-Marcel les Valence entraîne de facto l'adhésion à la FFT et à ses organes déconcentrés (ses Ligues Régionales et Comités Départementaux).

Par conséquent, les données personnelles – notamment l'adresse électronique – communiquées par les membres pourront être utilisées par le club ou le FFT ainsi que ses organes déconcentrés pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (organisation des compétitions, envoi de la licence, lettre d'information) et seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par ces entités.



Je cocher la case au cas où je n'autorise pas le club de St-Marcel les Valence, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2024/2025, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club et notre page Facebook).

Fait à St-Marcel, le..... Signature (obligatoire)